

REGLEMENT INTERIEUR DES STUDIOS SWING CAT

A lire attentivement

❖ La saison de danse se déroule du 21/09/2021 au 11/06/2022.

❖ Les abonnements tiennent compte des congés scolaires :

- ♦ Vacances de Toussaint : du 23/10/2021 au 08/11/2021
- ♦ Vacances de Noël : du 18/12/2021 au 03/01/2022
- ♦ Vacances d'hiver : du 19/02/2022 au 07/03/2021
- ♦ Vacances de Pâques : du 23/04/2022 au 09/05/2022
- ♦ Pont Ascension : du 26/05/2022 au 29/05/2022
- ♦ Fin des cours : 18/06/2022

❖ Les abonnements « Trimestriels* » ou Annuels** » doivent être réglés au moment de l'inscription. Il engage l'élève à être présent dans les cours qu'il a choisi.

*1er trimestre du 20/09/21 au 10/12/21, *2nd trimestre du 12/12/21 au 19/03/22, *3ème trimestre du 21/03/22 au 18/06/22.

**Annuel du 20/09/21 au 18/06/22

- ♦ Pour les encaissements échelonnés, les chèques doivent être remis au moment de l'inscription. L'élève ou les parents (pour les enfants) ne pourront en aucun faire opposition à leurs chèques en cas d'arrêt prématuré des cours.
- ♦ Les abonnements sont valables pour la saison en cours, ils sont ni cessibles, ni remboursables, mais peuvent être reportés sur la saison prochaine, en cas de force majeure (blessures, maladie etc...). Un justificatif médical devra être fourni, sous pli confidentiel, précisant les dates d'arrêt. Nous n'acceptons pas les certificats de complaisance.
- ♦ **Aucun abonnement ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Les places étant réservées au trimestre ou à l'année. Une carte d'accès justifiant votre abonnement, vous sera remise à votre inscription, elle est à présenter obligatoirement avant votre accès au cours. Elle ne peut être ni prêtée ni cédée. En cas de perte, vous devrez en redemander une autre, elle vous sera facturée 10€**
- ♦ **Seules les personnes à jour de leur cotisations seront acceptés dans les salles de cours**
- ♦ En cas de décisions des autorités (locales, régionales, régionales), imposant une fermeture administrative des studios de danses, pour une/des raisons sanitaires, ou empêchant une organisation normale des cours, l'adhérent ou son représentant légal, accepte que les cours planifiés soient assurés à distance, par tous les moyens qui seront définis en temps utiles par les Studios Swing Cat. Ceci pour une durée maximale de 4 semaines consécutives ou non, aux mêmes jours et horaires que ceux prévus sur la planning habituel. Ces cours à distance venant se substituer aux cours prévus dans les locaux de l'école de danse, ils ne seront ni reportés, ni compensés, l'adhérent accepte qu'il ne fassent l'objet d'aucun remboursement. Au delà de cette période de 4 semaines durant laquelle les cours seront assurés à distance, les cours seront purement et simplement suspendus par l'école de danse. Ils seront toutefois intégralement reportés et compensés, soit sous forme de stage, soit sous forme de cours spécifiques, ceci, selon des modalités et un planning défini par les Studios Swing Cat.
- ♦ Toutes les informations sont communiquées par emails aux élèves, ou parents (pour les enfants). Nous ne sommes pas responsables de mails non lus ou dans les indésirables.
- ♦ Afin de ne pas déranger le bon déroulement des cours de danses, les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours.
- ♦ L'utilisation du téléphone portable est interdit pendant toute la durée du cours.
- ♦ Il est obligatoire de posséder une paire de chaussures propre uniquement destinée à la salle, pour éviter tout accident et par mesure d'hygiène.
- ♦ Les Studios Swing Cat déclinent toute responsabilité en cas de vol dans les locaux, les effets personnels sont sous la responsabilité exclusive du propriétaire.
- ♦ Nous vous informons ne pas avoir souscrit d'assurance individuelle accident. Cette dernière reste sous votre responsabilité.

